

Donnez des ailes à **ViaSilva** !



Une autre façon de penser l'aménagement

Les Rencontres ViaSilva sont nées de l'intensité des concertations avec les habitants et de la volonté de poursuivre ces échanges à travers des groupes thématiques.

Une démarche fondée sur la conviction que les projets se construisent mieux à plusieurs. Un territoire est habité d'une certaine façon : l'écouter et le regarder sont les premières des nécessités...

Les Rencontres photographiques de ViaSilva: un processus déjà amorcé

Nous proposons à des artistes d'accompagner le développement du nouveau quartier en partenariat avec SPLA ViaSilva.

Chaque année, les projets des photographes proposeront un nouveau regard pour accompagner les habitants à la compréhension des métamorphoses du quartier. Ce travail à long terme sera emblématique de ce fait de société : l'extension des grandes métropoles. À ce titre, il intéresse un large public et justifie la publication annuelle d'un livre diffusé en librairie.

La première édition des Rencontres photographiques, *Trajectoires*

Des chemins qui se croisent

Rencontre entre deux photographes, Christophe Simonato, Jacques Domeau et les participants aux concertations qu'ils ont suivi depuis le début : les photographies comme le témoignage de cette étape intense et fondatrice du projet ViaSilva.

Rencontre entre les photographes et le territoire, l'imaginaire, le temps, le changement : un travail qui témoigne des faces cachées et secrètes, apaisées, mais aussi des transformations, urgentes et contrastées de ce site. D'où l'idée de renouveler chaque année la perception des photographes pour constituer une mémoire photographique et se rappeler, dans quelques années, comment le quartier s'est construit.

Rencontre entre les photographes, les acteurs du projet et un éditeur, Les Éditions de Juillet, qui en ont fait une exposition et un livre, dans une collection des *Rencontres photographiques ViaSilva*.



**Les ailes
de Caius**
PROMOTION D'ARTISTES & MÉCÉNAT



La seconde édition

La prochaine saison photographique s'intéressera à la poursuite de la concertation (thème Habitat et Equipements), mais aussi aux salariés du site. Le photographe invité pour cette deuxième édition est Richard Volante.

L'ambition de ce nouvel élan donné aux Rencontres Photographiques par Les ailes de Caius est d'en faire un événement culturel majeur dans la Métropole, autour de plusieurs pistes qui seront explorées avec les mécènes.



- Des **résidences** accueillant des **photographes locaux** et **des grands noms de la photographie**
- Des regards d'horizons multiples (écrivains, philosophes, sociologues, urbanistes, architectes, agriculteurs) sur un monde qui se transforme
- **Des expositions grands formats** sur les sites des futures constructions et dans les communes
- **Un livre tous les ans** qui relate le travail artistique et constitue une collection diffusée au niveau national
- **Des œuvres pérennes et/ou éphémères** qui s'installent sur le site de ViaSilvia

Un beau livre

Le deuxième opus d'une collection qui sera diffusée en librairie. Le livre est un très bon médium qui restera, et sera révélateur des métamorphoses du territoire. Il est aussi un moyen de garder contact avec les habitants et d'ouvrir le projet par une diffusion nationale.

Le projet est voué à évoluer en fonction des fonds de mécénat récoltés par Les ailes de Caius et par les choix des partenaires qui accompagnent le projet

Devenir mécène

La deuxième édition des Rencontres photographiques de ViaSilva est une histoire à construire avec vous, les mécènes, nos partenaires privilégiés dans cette aventure commune.

Pourquoi devenir mécène des Rencontres photographiques ViaSilva ?

ViaSilva a besoin d'exister aux yeux de ses futurs habitants. Quoi de mieux que le regard des artistes pour concevoir une image de ce que sera ce nouveau quartier ?

Les Rencontres Photographiques vont créer une attente, un rendez-vous phare pour les futurs habitants. Elles vont aider à concevoir une image, un « art de vivre » dans ce nouveau quartier, valorisant le bâti et les investissements des mécènes. Elles vont devenir un champ d'expérimentations plastiques et sociétales associant des regards d'artistes, d'écrivains, de philosophes.

Elles vont pouvoir exister dans le cadre d'un projet autonome, grâce au mécénat et à la garantie d'autonomie que cela offre à l'association porteuse et garante de l'utilisation des fonds récoltés dans le cadre de la loi. **Les mécènes seront pleinement associés à l'évolution du projet.**

S'engager dans le mécénat c'est un signe fort envoyé aux habitants, aux élus et aux partenaires institutionnels.

Une entreprise a une responsabilité sociétale (RSE)*. En devenant mécène elle ne se contente pas de réaliser des « bénéfiques » mais mets en avant son rôle qui est aussi de participer à constituer la société, particulièrement dans un projet urbanistique.

Cette démarche permet de travailler en interne et en externe sur un réel positionnement de communication :

une nouvelle image de l'entreprise se construit.

Enfin, devenir mécène c'est aussi bénéficier de avantages fiscaux prévus par la loi française relative au mécénat, dite Loi Aillagon de 2003.



La RSE

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) regroupait jusqu'ici l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable social, environnemental et économique. L'aspect culturel est aujourd'hui admis comme un volet essentiel des préoccupations de la RSE. Elle est un engagement qui peut faire la différence dans l'obtention des marchés publics. (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/responsabilite-societale-des-entreprises>)

Qu'est-ce que le mécénat ?

Une nouvelle conception du financement de la culture. Une intégration de la culture dans la vie des entreprises.

Le mécénat désigne le fait d'aider les arts et les lettres par des commandes ou des aides financières privées. Il se définit comme un soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe par une entreprise. En fiscalité et en comptabilité, il est considéré comme un don désintéressé.

Les dons réalisés par les entreprises dans le cadre d'un mécénat pour Les rencontres photographiques ViaSilva seront affectés exclusivement aux projets artistiques développés par Les ailes de Caius.

L'association sera garante de cette destination et veillera à ce que les avantages fiscaux dont bénéficieront les entreprises le soient dans le cadre légal (disproportion marquée entre le versement et les contreparties reçues qui ne peuvent excéder 25% du don). L'ensemble des dons récoltés par Les ailes de Caius serviront exclusivement à la **mise en œuvre, au suivi et à la promotion des projets artistiques** (les fonds ne pourront servir à des fins de communication, événementielle et/ou institutionnelle, et seront gérés par l'association dans le cadre de ses missions d'intérêt général et des lois qui encadrent le mécénat).



Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises

Depuis deux ans, avec mon équipe municipale, Rennes Métropole et la SPLA ViaSilva nous travaillons à informer et à associer les habitants, les associations et les lycéens à la construction collective du projet urbain ViaSilva

Depuis septembre 2015, plus de 70 rencontres ont été organisées et près de 500 personnes ont enrichi le projet urbain.

Peu de projets de développement urbain peuvent témoigner d'une telle implication des acteurs locaux et d'une concertation publique de cette ampleur.

Les « Rencontres ViaSilva 2016-2017 » et la concertation telle que nous l'avons menée ensemble, ont permis une authentique démarche participative et une véritable co-construction du projet urbain.

Le dialogue et la construction collective du projet ViaSilva vont se poursuivre et cela doit se faire avec vous, entrepreneurs.

Imaginer que des entreprises intègrent l'idée de participer à cette métamorphose de notre territoire suivie et accompagnée par des artistes, voilà le projet porté par Les ailes de Caius.

Je vous invite vivement à porter la plus grande attention à ce projet artistique pilote et novateur et à participer pleinement à cette aventure commune que nous avons initiée et qui va continuer à voler de ses propres ailes grâce à vous, mécènes.

*Albert Plouhinec
Maire de Cesson-Sévigné*

Les acteurs

Les mécènes

Partenaires à plusieurs titres (promoteurs immobiliers, entreprises in situ, particuliers...), ils deviennent, grâce à leurs dons et à leur participation au processus artistique, des acteurs engagés dans une démarche éthique et désintéressée.

Les élus

Membres de droits de la SPLA ViaSilva, ils décident et accompagnent l'aménagement du territoire. À l'initiative de la démarche participative des rencontres ViaSilva, ils soutiennent le projet des Ailes de Caius.

Les ailes de Caius

Interlocuteur privilégié des mécènes, association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Porteuse du projet sur le plan artistique, administratif et de la communication. Fait le lien entre tous les partenaires impliqués et les artistes. Recherche des mécènes pour le projet. Est indépendante des autres structures privées et publiques partenaires. Est habilitée à recevoir des dons des entreprises.

SPLA ViaSilva

Elle gère l'aménagement urbain de ViaSilva. Elle établit une convention avec Les ailes de Caius pour porter et développer le projet des Rencontres photographiques de ViaSilva.

Les artistes

L'enjeu sera « d'encadrer » la création en leur donnant les moyens matériels et humains de travailler et de s'exprimer. L'association restera vigilante à ne pas mettre la création, les artistes et leur projet au service de communication événementielle, institutionnelle ou marchande.

Les habitants actuels et futurs.

Les projets devront les impliquer directement et/ou indirectement. Selon les projets des artistes ils seront devant ou derrière l'appareil photo, et les restitutions seront réfléchies (artistiquement, spatialement, géographiquement) pour toucher les habitants déjà sur Cesson-Sévigné ou ceux qui seront amenés à le devenir.

L'association

Les ailes de Caius

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général à caractère culturel, dans le champ de la création contemporaine (arts plastiques, photographies, vidéos...) et de l'édition d'art, Les ailes de Caius développe depuis 8 ans leur expérience dans la conduite de projets artistiques complexes, alliant résidences d'artistes, expositions, éditions et films. Des projets qui fédèrent partenaires publics et privés.

Basée à Cesson-Sévigné, Elle s'est donnée comme objectif principal d'ouvrir l'art au plus grand nombre et de favoriser sa diffusion en dehors des circuits habituels.

Nos missions

Création de résidences artistiques pour la valorisation des territoires ;
Soutien à la création d'œuvres d'art et à l'exposition ;
Soutien à l'édition d'art ;
Soutien à la réalisation de films, documentaires et fictions ;
Accompagnement des entreprises pour l'intégration de l'art à leur quotidien ;

L'équipe de l'association

Le bureau

Pascale Février, présidente, architecte. Vit et travaille à Cesson-Sévigné,

Pierre Moussion, vice-président, codirigeant de la société Net Plus
Yannick Filly, trésorier, ancien directeur de l'Urbanisme de la Ville de Saint-Jacques de La Lande

Stéphane Hakni, secrétaire et dirigeant de Sanacom, entreprise de communication

Les collaborateurs

Loïc Bodin, directeur artistique et artiste

Silvia Carboni, directrice administrative

Les ailes de Caius travaillent au quotidien en collaboration avec deux attachées de presse, Nathalie Jouan et Stéphanie Bousseau.



Les ailes de Caius

PROMOTION D'ARTISTES & MÉCÉNAT

Association loi 1901, d'intérêt général
à caractère culturel
Siret n° 53020175500036
60 À, rue de la Rigourdière - CS71705,
35517 Cesson-Sévigné cedex
contact@aillesdecaius.fr

www.ailesdecaius.fr

Loïc Bodin
Directeur artistique
loic.bodin@aillesdecaius.fr
07 63 43 00 07

Silvia Carboni
Directrice
silvia.carboni@aillesdecaius.fr
06 51 29 25 64

NOS PARTENAIRES

